

Confédération des commerçants de France (CDF)
Les Amis de la Terre

Objet : intégration des entrepôts e-commerce au moratoire sur les surfaces commerciales (article 52)

Mesdames, Messieurs les parlementaires,

Le projet de loi *portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets* que vous vous apprêtez à voter est sans doute l'un des plus importants du quinquennat. Il est susceptible d'engager notre pays vers un modèle plus respectueux de l'environnement, à condition que plusieurs propositions qui sont aujourd'hui en discussion, soient adoptées.

Parmi celles-ci, nous attirons votre attention sur la nécessité **d'inclure les entrepôts e-commerce du moratoire sur les zones commerciales**. En effet, l'article 52 du projet de loi fixe le principe d'un moratoire sur les surfaces commerciales, mais n'acte rien concernant les entrepôts destinés au commerce en ligne. Par cette lettre, nous vous invitons **à soutenir, comme beaucoup d'entre vous le font déjà, les propositions qui visent à assujettir les entrepôts destinés au commerce en ligne à l'autorisation d'exploitation commerciale (AEC)**.

Il s'agit d'une mesure de justice et d'équité entre les différentes formes de commerce. Alors que les commerces physiques entament leur troisième fermeture et traversent une crise dont nombre d'entre eux ne se relèveront pas, la différence de traitement entre commerce en ligne et physique aggraverait une situation déjà délicate pour les commerces de proximité et renforcerait le risque de prise de position d'Amazon en France.

Il s'agit d'une mesure efficace pour l'emploi. L'exclusion des entrepôts du moratoire partiel accélèrera les implantations d'entrepôts e-commerce et les fermetures de magasins, alors que l'expansion des géants de la vente en ligne a déjà détruit 81 000 emplois net en France avant la crise COVID. 26 000 emplois étaient menacés en 2019 du fait de la faillites en cascade dans le secteur textile et plus de 5920 magasins ont fermé en 2020.

Il s'agit enfin d'une mesure en faveur de l'environnement. L'achat en ligne fait exploser le transport par avion des produits, stimule la surconsommation et les entrepôts artificialisent en moyenne 3 fois plus de terres en moyenne qu'une zone commerciale.

Pour toutes ces raisons, nous en appelons à votre responsabilité, à votre engagement et à votre courage et vous invitons à **soutenir les très nombreux amendements en séance publique, portés par vos collègues, tous bords politiques confondus**.

Veillez recevoir, madame, monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Alma Dufour
Chargée de plaidoyer aux Amis de la Terre

Francis Palombi
Président de la CDF